

La Maurienne Agricole

Janvier 2011



GIDA de Haute Maurienne Bulletin d'Information

Nous vous souhaitons à tous et à vos familles une bonne année 2011...

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, sérénité et un avenir plein de projets et de réussite.

Nous espérons que la place de l'agriculture au sein notre territoire sera recon- nue comme une force vive et incontournable de l'équilibre économique et social de la Haute Maurienne. Notre agriculture de montagne façonne et entretient nos paysages avec qualité et passion.

Notre avenir est dans la communication, le dialogue et la concertation avec tous nos partenaires : politiques, financiers, touristiques, environnementaux...

Ensemble, pour 2011, nous devons réaliser concrètement, enfin, tous nos pro- jets longuement élaborés dans le projet de territoire « Horizons 2025 ».

Emmanuelle COURTEZ

SOMMAIRE

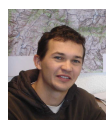
- * Le mot de la Présidente
- * Permanences GIDA Haute Maurienne
- * Permanence de la SICA d'Alpage de Maurienne
- * Formation chiens de trou- peaux
- * Concours National prairies fleuries
- * Passage du Médibus
- * En bref:
 - Dossier de subventions inves- tissements
 - Primes Ovines et Caprines
 - COMICE AGRICOLE DE MAURIENNE
 - COPELSA
- * Le PSADER de Maurienne
- * Programme de gestion inté- grée des risques naturels
- - Cotisation du GIDA ??

Permanences au GIDA de Haute Maurienne

Nous avons le plaisir de vous communiquer les nouveaux horaires des permanences du GIDA Haute Maurienne. Mais au besoin, n'hésitez pas à nous contacter sur nos portables.



Fanny RENARD, Conseiller d'Entreprise de Maurienne (06 50 19 15 54)
Les lundis de 9h à 12h.



Martin SCHOCH, Conseiller chargé du territoire de la Maurienne (06 50 19 14 65)
Les mardis de 9h à 16h.

Bureau du GIDA: permanence secrétariat les mardis et jeudis de 14h à 18h

Permanence de la SICA d'Alpage de Maurienne

- **Secrétariat** : les mercredis de 9h à 12h à St Jean de Mne au 04 79 59 93 87
- **Contact SEA**: Laure Lecourtois, animatrice du Plan Pastoral Territorial de Maurienne au 04 79 33 83 16

Permanence du GEVR de Maurienne

- **Secrétariat** : les mardis de 9h à 12h à St Jean de Mne au 04 79 59 93 87
- **Présidents** : Denis FALCOZ (06 30 02 89 40) - Claude FAVRE (06 61 51 73 01)





Formation chiens de troupeaux

La motivation des groupes existants ne s'essouffle pas ; des candidats sont recrutés pour une nouvelle session !

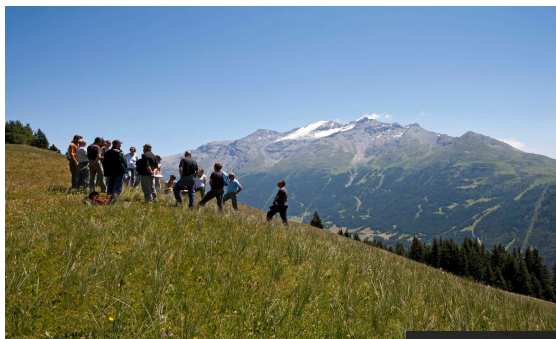
La formation chien de troupeau n'a pas perdu son succès initial. Les groupes constitués au Printemps l'année dernière souhaitent poursuivre leur formation en suivant une session supplémentaire ce printemps. De nouveaux participants se sont également manifestés pour suivre une première journée de formation. Afin de pouvoir concrétiser cette demande, nous devons constituer un nouveau groupe d'environ 8 personnes. **Il manque encore quelques candidats à l'appel!** Alors n'hésitez plus et manifestez vous auprès des conseillers, qui vous donnerons plus de détails sur le contenu de la formation.

En espérant qu'un troisième groupe puisse voir le jour cette année !

Contact: *Fanny RENARD* au 06 50 19 15 54

Le concours national des prairies fleuries dans les Parcs naturels régionaux et les parcs Nationaux de France

“Prairies fleuries” est le premier concours agricole national qui récompense des agriculteurs qui relèvent le défi de l'excellence agri-écologique : maintenir la richesse en espèces de leurs prairies permanentes tout en les valorisant dans leurs systèmes d'exploitations. Ce concours a été l'occasion de mettre en avant les pratiques agricoles créatrices de biodiversité et plus globalement de valoriser les systèmes d'élevage qui font une large place aux prairies permanentes diversifiées. Ces surfaces herbagères jouent un rôle capital dans la préservation des habitats faune flore (notamment celui des abeilles) dans la qualité des paysages comme dans le maintien des corridors écologiques, des sols et de leur capacité à épurer des eaux.



13 exploitants de Haute-Maurienne ont participé l'été dernier, au concours organisé localement (Haute Maurienne) par le PNV, la chambre d'agriculture et le GIDA de Haute-Maurienne. Sous la présidence de Bernard Pellicier (Vice-Président du syndicat de défense du Beaufort), chaque parcelle a été expertisée par un jury composé d'un apiculteur, d'agronomes et d'un écologue. La remise des prix, s'est déroulée dans le cadre du festival « Terre de montagne » de la communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise en fin d'été 2010.

Le concours national a mobilisé 18 territoires de Parcs (13 Parcs naturels régionaux et 5 Parcs nationaux) et plus de 200 exploitations agricoles.

Après l'organisation des concours locaux dans chaque territoire entre mai et juillet, le jury national s'est réuni les 15 et 16 décembre 2010 au ministère de l'écologie auquel ont participé les 2 gagnants de Haute Maurienne.

Cette cérémonie festive a démontré au travers des témoignages des agriculteurs primés que production et biodiversité peuvent se rejoindre. La Haute Maurienne Vanoise était représentée par ses deux lauréats du prix de l'excellence agri-écologique : Raymond Pautas et le GAEC du Grand Châtelard ; Raymond Pautas est arrivé second ex-aequo avec un éleveur du Parc des Pyrénées Catalanes dans la catégorie des prairies de fauches maigres.



Retrouvez toutes les informations, tous les partenaires et un premier bilan du concours sur www.prairiesfleuries.fr



Passage du Médibus en Maurienne

Pour éliminer vos petits déchets sanitaires (aiguilles, seringues...) de manière conforme à la réglementation, pensez au Médibus !

lundi 21 mars 2011	11h00 - 13h00 Parking face à la gendarmerie	LANSLEBOURG
lundi 21 mars 2011	14h30 - 16h30 Place du 17 septembre 1943	MODANE
lundi 21 mars 2011	17h00 - 19h00 Parking champion	ST MICHEL DE MAURIENNE
mardi 22 mars 2011	09h30 - 11h30 Place de la Cathédrale	ST JEAN DE MAURIENNE
mardi 22 mars 2011	13h00 - 15h00 Parking de la Poste	LA CHAMBRE
mardi 22 mars 2011	15h30 - 17h30 Place du Champ de Foire	AIGUEBELLE

Dossier de subventions investissements

N'hésitez pas à contacter les conseillers agricoles pour concrétiser vos projets!

Plusieurs dispositifs peuvent permettre de financer partiellement vos projets d'investissements de différentes natures (bâtiment, traite, séchage en grange, local de fabrication....)

La plupart requièrent un dépôt de dossier **courant mars**, pour un investissement sur l'année 2011. Au-delà du temps que nécessite le montage de dossier, des diagnostics préalables sont parfois indispensables pour sa validation. Il faut donc anticiper, et c'est la période pour impulser ce type de démarche!

Les conseillers agricoles du territoire sont là pour vous accompagner, n'hésitez pas à les contacter.

Primes Ovines et Caprines

A vos claviers ! Une demande par Internet avant le 31 janvier 2011

Attention cette année, la demande de prime ovine et caprine devra se faire avant le 31 Janvier 2011 uniquement par internet.

Vous devez avoir reçu par courrier à votre domicile une note d'information avec le code d'accès à votre dossier de demande. La démarche à suivre vous y est indiquée.

Pour les personnes qui n'ont pas fait de demande l'année dernière, ou qui n'auraient toujours pas reçu de note d'information, contactez au plus vite la DDT.



COMICE AGRICOLE DE MAURIENNE

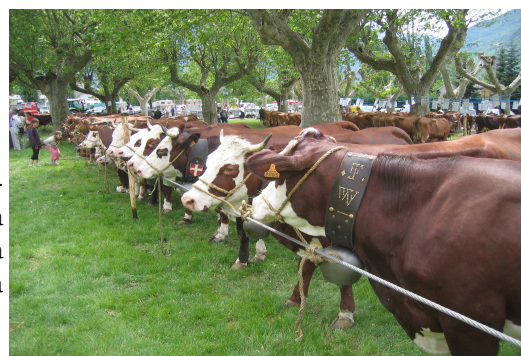
Nous vous informons que le Comice de Maurienne se déroulera le **dimanche 22 mai 2011 à Lanslevillard**. Réservez d'ors à présent la date.

Nous sommes à la recherche de propositions d'animation ainsi que de partenaires susceptibles de financer des cloches.

N'hésitez pas à nous contacter.

Merci

Gilbert BERNARD, Président



COPELSA

Un nouveau numéro pour l'insémination à COPELSA

04 79 84 13 07



Le PSADER de Maurienne

Depuis cet automne, les groupements agricoles (GIDA-GDA) ainsi que les conseillers ont été mis à contribution pour la mise en place du Plan Stratégique Agricole de Développement Rural (PSADER) de Maurienne.

Celui-ci est un contrat de la Région Rhône Alpes qui sera complété par le Département de Savoie (CTS) pour financer des actions agricoles et forestières.

Le Syndicat de Pays de Maurienne a commandité le diagnostic et l'élaboration du programme d'actions à la Chambre d'Agriculture d'où une mobilisation de temps de Fanny et Martin.

Le diagnostic a été validé par le territoire (SPM) le 22 décembre et sera validé par la Région en Février 2011. Le programme d'actions découlant des enjeux du diagnostic pour les 5 prochaines années sera travaillé prochainement et devra être présenté au financeurs cet été.

Nous vous communiquerons une synthèse du diagnostic validée prochainement.

Contact : Martin SCHOCH au 06 50 19 14 65



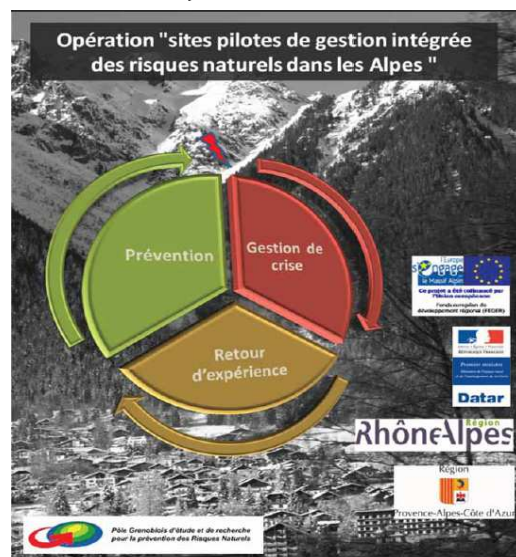
Programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels

La Maurienne a été choisie en tant que site pilote pour tester un programme de concertation pour l'instauration de nouvelles stratégies locales de gestion intégrée des risques. C'est le Syndicat de Pays de Maurienne qui pilote cette opération et les 2 sites tests de Maurienne sont la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et la commune de Valloire. Les 2 groupements agricoles de Maurienne participent activement à cette opération.

Les grandes thématiques de travail retenues sont :

1. La mise en place d'un système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance. C'est dans cette partie que la profession agricole pourrait jouer un rôle !
2. Intensifier et cibler l'information préventive sur les risques majeurs

Pour plus d'informations, contacter Méлина DIOT, Chargée de mission risques, Syndicat du Pays de Maurienne, Tél. 04.79.64.12.48 ; Courriel : risques@maurienne.fr



Obligation sanitaire — Commande collective

TRANSPORT ANIMAUX VIVANTS

Petit rappel : d'après la convention européenne sur la protection des animaux en transport : « tous les conteneurs (remorques, bétailières...) servant au transport des animaux doivent être marqués, clairement et de manière bien visible afin d'indiquer la présence d'animaux vivants et un signe doit indiquer la partie supérieure du conteneur ».

Le GIDA recense jusqu'à fin février tous les agriculteurs qui souhaitent faire une commande collective pour pouvoir négocier des tarifs pour des plaques aluminium.